

La breve

FÉVRIER 2019



Saint-Martin
le-Vinoux

Début 2019

L'association Casamaures d'hier et d'aujourd'hui a organisé un financement participatif pour aider ponctuellement à financer un chantier de sauvegarde de deux plafonds peints. Les restaurateurs des toiles peintes reviendront début mars pour finir de consolider les graves fissures et réintégrer les couleurs d'origine sur les décors du XIX^e. Depuis 38 ans, des chantiers de sauvegarde du patrimoine architectural et naturel de l'ancien parc exotique consolident et embellissent la maison bleue d'outremer.



Mardi 8 janvier

Yannik Ollivier, Maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Saint-Martiniers. Bonne année 2019 !



Samedi 12 Janvier

37 personnes étaient présentes pour partager la Galette des Rois du Vélo club. Le programme de la nouvelle saison a été annoncé : randonnée Saint-Martinière le 06 avril 2019, randonnée des Petites Reines du Néron le 12 mai 2019, séjour cyclo au Pradet pour la Pentecôte et bien d'autres sorties encore ! Contact : 06 01 31 26 99.



Lundis de novembre à janvier

Des ateliers informatiques à destination des personnes âgées ont été organisés par le Centre Communal d'Action Sociale et l'association l'Age d'Or. Ils avaient pour but l'apprentissage de l'utilisation de tablette.



Vendredi 18 janvier

La ligue Impro 38 a improvisé un spectacle plein de décalage, d'humour et d'impertinence sur des thèmes proposés par le public.



Vendredi 8 mars 2019 **NOUVEAU PARCOURS**

RENDEZ-VOUS devant les écoles Robert Badinter à 16 H 30
17h : DÉPART DU DÉFILÉ

CARNAVAL

Battement d'ailes

ARRIVÉE EN TRAM OU À PIED À L'ÉCOLE R. BADINTER FORTEMENT RECOMMANDÉE.

Pour tout renseignement, contacter le service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou à l'adresse culture@smlv.fr.

Cette année, un nouveau parcours a été dessiné :

- un arrêt au triangle de la rue Pierre Sépard avec un temps fort participatif,
- une arrivée au parc Champeyrard avec un numéro final et la mise à feu du bonhomme Carnaval.

DEUX COMPAGNIES ACCOMPAGNERONT LE DÉFILÉ :

LES ELFES PAPILLONS DES TROPIQUES - COMPAGNIE LA ZIZANIE

Tout droit venus de leur monde féérique, ils débarquent chez nous pour découvrir notre monde. Ces flamboyants elfes papillons vont tout observer et vouloir entrer en communication avec toute chose et chaque personne. Ils vont s'amuser follement à pourchasser et malmener, avec leurs immenses filets, ces drôles de petites bêtes humaines que nous sommes. Ainsi ils deviendront experts en dégustation de pollens humains dont ils feront leur miel...

Eblouis par leurs sublimes couleurs, leur beauté féérique et leur prestige magnifique, c'est avec délectation que vous vous laisserez faire !

LA BANDA TUJUMI - BATUCADA

Une vingtaine de percussionnistes, accompagnera le défilé ! Attention, ils vont partager leur énergie aux rythmes SAMBA REGGAE des percussions afro-brésiliennes.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents dès le début du carnaval.

CLIIINK !

Pour réduire de moitié le poids de la poubelle d'ordures ménagères et recycler 2/3 des déchets, un nouveau dispositif, expérimental et novateur, va faire son apparition sur le territoire métropolitain.

Baptisé « Cliiink », ce système vise à améliorer la collecte du verre en encourageant le geste de tri citoyen par une gratification.

Cliiink s'appuie sur un système de boîtiers intelligents qui s'installent sur les ouvertures des colonnes à verre, qui permet de comptabiliser les emballages en verre déposés. Si ces emballages sont conformes aux consignes de tri, ils se transforment en points, qui eux même se transforment en avantages chez des partenaires participants à l'opération.

Plus vous jetez de verre, plus vous avez d'avantages qui se traduisent par des bons de réduction, promotions ou cadeaux à découvrir sur votre application ou le site www.cliiink.com.

Pour voir la carte des conteneurs équipés ou pour plus d'informations, rendez-vous sur www.lametro.fr/666-experimentation-ciiink.htm. Des badges sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

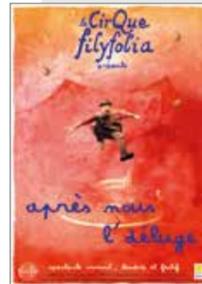


Vous pouvez d'ores et déjà télécharger l'application gratuite « Cliiink » sur votre smartphone puis vous enregistrer sur le site www.cliiink.com.



A SAINT-MARTIN-LE-VINOUX, 9 CONTAINERS SUR LE BAS DE LA COMMUNE VONT ÊTRE ÉQUIPÉS.

Ça se passe à la Maison des Moais !



Cirque Filyfolia

Vendredi 8 février à 20 h

Venez découvrir « Après nous l déluge », spectacle vivant, tendre et festif. Une poule qui fait de la magie, une jonglerie d'œufs, un dressage de tondeuse, une folie douce explosive, une invitation à contempler ensemble un lever de soleil, un envol d'oiseaux. Une fête à partager en rire et en musique. Une ode au cirque à l'inventivité humaine en matière de prise de risque, d'humour et de dérision. « Après nous, l déluge », embarquement dans un univers poétique pour partager un regard sensible, décalé, avec de la magie comique jonglée, des facéties joyeuses et délicates !

• Tarifs : 8 € (+ de 21ans), 5 € (jeunes de - 21 ans ou demandeur d'emploi et étudiant de - de 26 ans, personnes en situation d'handicap), 4 € (-12ans)
Réservation conseillée au : 04 76 85 14 50 ou à culture@smlv.fr

Salon de la carte postale

Dimanche 17 février de 9 h à 18 h

Le Club Cartophile Dauphinois organise son traditionnel salon de la carte postale et du vieux papier.

Tous les collectionneurs et amateurs de vues anciennes de notre région ne manqueront pas de se donner rendez-vous pour fouiller dans les milliers de documents d'époque qui leur seront proposés par une douzaine de professionnels venant de divers départements. Le président Bernard François, historien et membre de l'Académie delphinale, se tiendra à la disposition des visiteurs souhaitant obtenir des informations sur des cartes retrouvées dans les archives familiales. L'après-midi, il commentera la projection d'un diaporama sur l'Oisans, les Voies ferrées du Dauphiné, le petit train de la Mure, les carrières de l'Isère, etc.

• Entrée gratuite



Festival Dahu'topie

Samedi 9 mars à 18h30

Venez fêter les 1 an du festival Dahu'topie pour une nouvelle soirée placée sous le signe du rock et de la bonne humeur !

Au programme, le groupe Dunya sera de retour accompagné de Faith in Agony et de deux groupes surprise !

• Plus d'info sur dahutopie.fr.



Fête du court métrage #3

Mercredi 13 mars

• 15 h : séance pour les ados à partir de 10 ans,
• 19 h 30 : séance adulte à partir de 12 ans.

Samedi 16 mars

• 17 h : séance jeune public à partir de 3 ans,
• 18 h : séance jeune public à partir de 5 ans,
• 20 h : séance adulte à partir de 12 ans.

La section sambo de l'Amicale Laïque proposera une buvette et des encas le samedi 16 mars de 17 h à 21 h. Chaque séance est précédée d'un atelier de bruitage proposé par l'association 404prod.

• Réservation conseillée au 04 76 85 14 50, aux adresses culture@smlv.fr ou bibliotheque@smlv.fr.



Zéro pesticide

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker de pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Il existe de nombreuses alternatives : planter des plantes locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides est disponible sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Changez votre mobilité avec l'étude InterMob !

Participez à l'étude scientifique pluridisciplinaire InterMob sur les pratiques individuelles de déplacements sur la métropole grenobloise.

Cette étude scientifique est portée par quatre laboratoires de recherche du CNRS, de l'Inserm et de l'UGA en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole et l'ADEME.

Pour participer à cette étude, il suffit d'être majeur, d'utiliser votre voiture au moins 4 jours par semaine, de vous déplacer dans la région de Grenoble et de vouloir découvrir d'autres modes de transports.

Ces organismes vous accompagnent, durant plusieurs mois, dans une démarche de changement de vos modes de déplacement. En moyenne tous les trois mois, des capteurs vous sont confiés pour connaître le niveau de pollution et le nombre de vos déplacements durant une semaine. Au final, vous êtes sollicités une fois par trimestre sur environ 2 ans. Les informations collectées seront protégées et anonymes.

L'ensemble de ces données vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la métropole grenobloise.

Pour remplir le formulaire, rendez-vous sur <http://bit.ly/InterMob>
Pour plus d'informations, contactez intermob@univ-grenoble-alpes.fr

Stages vacances de février

FOYER ARTS ET LOISIRS

Stage dessin et peinture > Lundi 18 et mardi 19 février

- 9 h 30 à 11 h 30 - enfants de 4 à 8 ans : Réalisation de masques : acrylique, découpages, collages et feutres Posca.
- 13 h 45 à 15 h 45 - adolescents de 9 à 18 ans : Dessin (copie précise et dessin imaginaire) en s'inspirant des masques de différents pays (Italie, d'Asie ou d'Afrique...).
- 16 h à 18 h - adolescents de 9 à 18 ans : Peinture acrylique et/ou peinture à l'huile sur une toile ou sur un objet à « customiser ».

TARIFS : (dégressifs pour les frères et sœurs) 26 € pour 4 heures de stage / 51 € pour 8 heures
Renseignements et inscription : 09 64 20 90 29 / falsmv@orange.fr / www.fal-smv.fr

ASSOCIATION FAMILIALE

Atelier Terre > Du 18 au 20 février, de 14 h à 17 h

Les enfants dès 5 ans travailleront sur le thème de l'exposition de la Ville : « Arts primitifs »
TARIF : 6 € par après-midi

Renseignements et inscription (obligatoire, jusqu'au 16 février) auprès de Véronique au 06 51 80 44 91.



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr
Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- > Téléphone : 04 76 85 14 50
- > Courriel : mairie@smlv.fr



RAPPEL

Pour s'adapter toujours plus aux besoins des Saint-Martiniens, la mairie est maintenant ouverte :

**du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.**

PLUS D'INFORMATIONS AU 04 76 85 14 50

La tablette numérique facile pour les séniors !

La totalité des démarches administratives seront dématérialisées d'ici quelques années. Il a semblé important à la Ville de mettre en place, grâce à son partenariat avec l'association l'Age d'Or, une prestation adaptée auprès des séniors afin de rendre le monde numérique accessible et compréhensible par tous. C'est ainsi que pendant 10 séances, nos séniors ont pu, à travers des cours collectifs, partager, apprendre, se rencontrer et ainsi se trouver moins seul face au monde du numérique.

Ces cours collectifs ont été très stimulants et ont ainsi permis d'apprendre dans la bonne humeur. « *Hizya a pris le temps de nous faire découvrir les fonctionnalités de la tablette et ainsi de l'apprivoiser, tout ceci dans la bonne humeur, la bienveillance et en interaction* » rapportent Jacqueline, Françoise et Michel.

Le CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux et l'Age d'Or vont proposer **une nouvelle session d'ateliers**. Les dix séances de formation seront ouvertes aux personnes de plus de 60 ans et se dérouleront de début mars à juin 2019 les vendredis matin de 9 h 30 à 11 h 30.

La formation est gratuite pour chaque participant. Les personnes doivent en revanche payer une adhésion de 15 euros à l'association.

Pour toute demande d'information, contactez le CCAS au 04 76 85 14 50.

Cours de Yoga - Amicale Laïque



Les cours de yoga font encore le plein de nouveaux pratiquants qui cherchent à s'initier à cette discipline pour la saison 2018/19.

Les animations hebdomadaires des séances sont dispensées par Nicole Moly en dehors des vacances scolaires.

L'enseignement est orienté vers l'écoute de soi, la transformation de toute la personne. Les fondements du yoga s'appuient sur l'observation de pratiques posturales

(âsana), celle d'un souffle adapté (prânâyâma), les attitudes et gestes précis (mûdra) et la méditation (dhyâna). Plus que jamais dans notre monde chaotique les forces des valeurs telles que la concentration, la stabilité de l'esprit, l'ouverture et la relaxation restent bénéfiques et tout le monde peut en profiter longtemps.

Renseignements au 04 76 34 20 49 / 06 73 23 06 13 ou colineyoga02@gmail.com

Exposition « Objectif Nature »



Du 30 janvier au 27 février, l'Hôtel de Ville accueille une exposition de 20 photographies d'une curieuse habitante de la commune.

Brigitte Designolle a toujours aimé se balader dans la nature avec son appareil photo. Depuis la retraite, elle cherche à représenter sa vision de la nature. La macro photo permet particulièrement de rentrer dans un autre monde.

Exposition à découvrir aux heures d'ouverture de la mairie.

Fermetures des déchèteries aux professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les déchèteries publiques métropolitaines sont fermées aux professionnels (BTP, artisanat, industrie, commerce, paysagiste, ...). Elles sont ainsi réservées au grand public. Un gain de temps et de confort pour les usagers !

Jobs d'été

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux et la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (MEEN) recherchent des jeunes de plus de 18 ans pour travailler de juin à septembre.

9 postes pour des jeunes de 18 à 22 ans sont proposés par la Ville pour le renfort estival des équipes des Services techniques. Ils sont à pourvoir pour des périodes de 3 semaines dans les services propreté urbaine, espaces verts et entretien des bâtiments :

- Du lundi 1^{er} au vendredi 19 juillet,
- Du lundi 22 juillet au vendredi 9 août,
- Du lundi 12 au vendredi 30 août.

Pour candidater, une lettre de motivation et un CV sont à adresser **avant le lundi 11 mars** à la MEEN, 4 avenue du Général de Gaulle, 38120 Saint-Egrève.

Pour plus d'informations, contactez la MEEN au 04 76 13 18 05.

Agenda

Lundi 4 février

- Conseil municipal
- > à 19 h - Hôtel de Ville

Vendredi 8 février

- Programmation culturelle Cirque Filyfolia
- > à 20 h - Maison des Moais

Dimanche 17 février

- Salon de la carte postale par le club cartophile dauphinois
- > 9 h à 18 h - Maison des Moais

Vendredi 8 mars

- Carnaval « Battements d'ailes »,
- > 16 h 30 - Départ devant le groupe scolaire Robert Badinter

Samedi 9 mars

- Compétition de tennis de table de l'Amicale Laïque
- > 14 h 30 - Gymnase Pierre Mendès-France
- Festival de musique Dahu'Topie n°4 par l'association 404Prod
- > 18 h 30 - Maison des Moais

13 et 16 mars

- Fête du Court Métrage, Maison des Moais
- > 13 mars : séance pour les 11-15 ans à 15 h, pour les adultes à 19 h 30
- > 16 mars : séance à 17 h

Pharmacies de garde

Du 2 au 6 février

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre Cial La Pinéa - Saint-Egrève

Du 7 au 15 février

Brossier Cohen - 04 76 75 49 33
121C, av. Gal Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux

Du 16 au 22 février

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée - Saint-Egrève

Du 23 février au 1^{er} mars

Casadella - 04 76 75 24 84
61 bis av. Général de Gaulle - Saint-Egrève

Du 2 au 8 mars

Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre Cial «Les Charmettes» - Saint-Egrève

Le numéro vert recensant les demandes concernant la voirie métropolitaine n'est plus attribué. Il faut maintenant appeler le numéro vert « voirie - déchets » (de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h).

N° Vert 0 800 500 027 APPEL GRATUIT

Les usagers sont invités à remplir le formulaire choisi sur le site de la Métropole www.lametro.fr (menu « Démarches en ligne »)

